

Coup d'œil  
sociodémographique

Juin 2013 | Numéro 28

**Les mariages au Québec en 2012 : les cérémonies religieuses  
représentent tout juste un mariage sur deux**

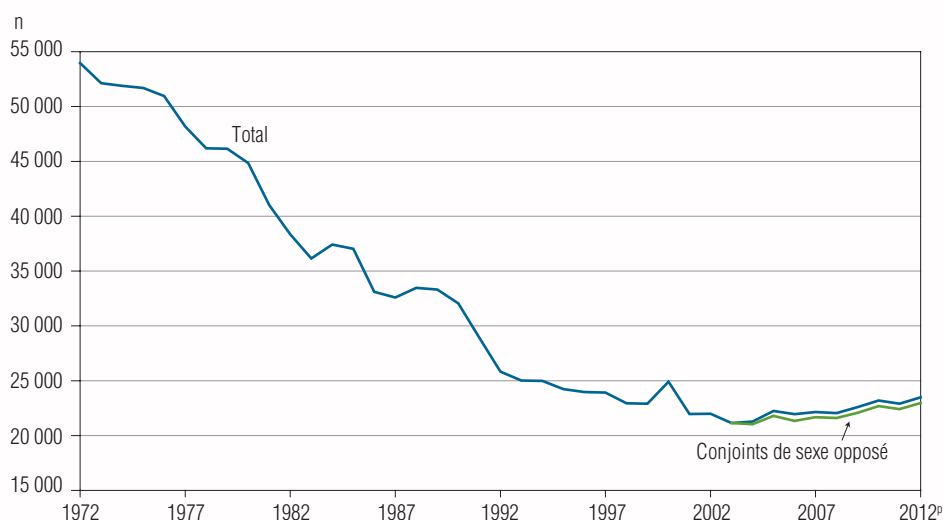
par Philippe Pacaut

**Un peu plus de mariages en 2012**

On a célébré près de 23 500 mariages au Québec en 2012 (donnée provisoire). Le nombre de mariages s'est légèrement redressé au cours des dernières années, après être descendu à 21 145 en 2003 (figure 1). Cette évolution récente marque un arrêt dans la baisse majeure et presque continue, observée à partir du début des années 1970 jusqu'au début des années 2000. Avant d'amorcer sa chute, le nombre de mariages a culminé à près de 54 000 en 1972.

En 2012, 22 961 mariages ont uni des conjoints de sexe opposé et 530 des conjoints de même sexe. Parmi ces derniers, on compte 261 mariages entre deux hommes et 269 entre deux femmes. Depuis leur autorisation en 2004, les unions entre conjoints de même sexe comptent pour environ 2 % de l'ensemble des mariages. Si les couples de même sexe ont contribué à la hausse du nombre total de mariages au cours des dernières années, on note également une légère augmentation du nombre de mariages de conjoints de sexe opposé, qui était descendu à environ 21 000 en 2003 et 2004 (voir tableau 1 à la page 5).

Figure 1  
**Nombre de mariages total et de conjoints de sexe opposé, Québec, 1972-2012**



Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont permis depuis mars 2004.

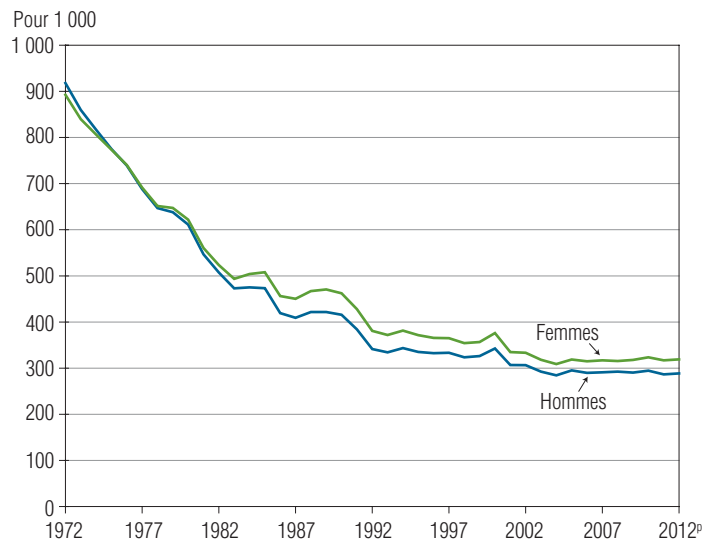
Source : Institut de la statistique du Québec.

## La nuptialité demeure très faible

L'indice synthétique de primo-nuptialité en 2012 est de 289 pour mille chez les hommes et de 319 pour mille chez les femmes. Ces indices sont très bas; ils signifient que seulement 29 % des hommes et 32 % des femmes se marieraient au moins une fois avant leur 50<sup>e</sup> anniversaire si les taux de nuptialité de la dernière année demeuraient constants. La figure 2 montre que les indices se maintiennent à ce niveau depuis le début des années 2000, après s'être réduits presque continuellement durant les trois décennies précédentes. La situation actuelle contraste fortement avec celle observée au début des années 1970, quand les indices avoisinaient 900 pour mille.

Figure 2

### Indice synthétique de primo-nuptialité selon le sexe, Québec, 1972-2012



Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont inclus à partir de 2004.

Source : Institut de la statistique du Québec.

## Les mesures de la primo-nuptialité

Les **taux de primo-nuptialité par âge** mesurent la propension des personnes d'un âge donné à se marier pour une première fois au cours d'une année civile. Les taux sont calculés en rapportant le nombre de mariages d'hommes et de femmes célibataires d'un âge donné à l'effectif total d'hommes et de femmes de cet âge.

Les **indices synthétiques de primo-nuptialité** sont calculés en additionnant les taux de primo-nuptialité des 16 à 49 ans. Ils indiquent la proportion d'hommes et de femmes qui se marieraient pour une première fois avant leur 50<sup>e</sup> anniversaire si les comportements de fécondité par âge d'une année donnée demeuraient constants.

## Les données sur les mariages

Les données sur les mariages proviennent du Registre des événements démographiques, tenu par l'Institut de la statistique du Québec. Les statistiques sont établies selon le lieu de célébration du mariage et non selon le lieu de résidence du couple. Des mariages de couples qui ne sont pas domiciliés au Québec sont ainsi compris dans les données, tandis que les données concernant les mariages de Québécois célébrés à l'extérieur du Québec ne sont pas disponibles.

Les données de 2012 sont provisoires. Elles ne sont pas ajustées pour tenir compte des bulletins de mariages qui pourraient être transmis tardivement. On remarque toutefois généralement très peu d'écart entre les données provisoires et les données finales. Le délai nécessaire avant que les données soient considérées comme finales varie normalement de 15 à 20 mois après la fin de l'année concernée.

D'autres données sur les mariages et la nuptialité, ainsi que sur différents aspects de la situation démographique au Québec, complètent le présent bulletin et sont accessibles sur le site [Web de l'Institut](#).

## La tendance à se marier de plus en plus tardivement se poursuit

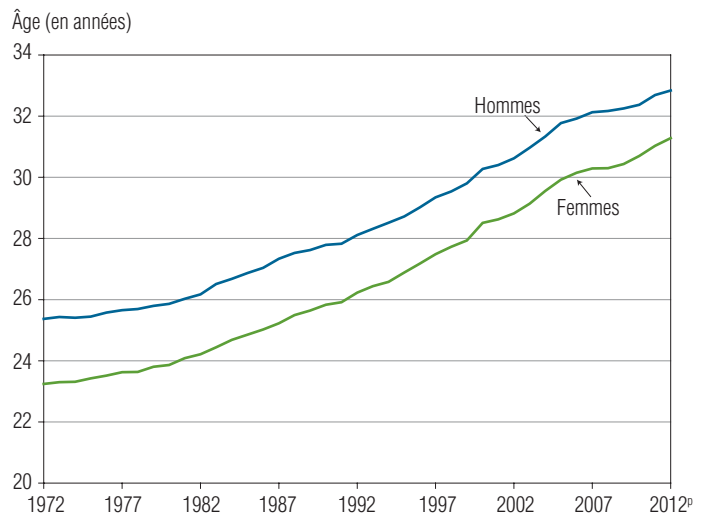
Si la nuptialité montre une certaine stabilisation depuis quelques années, la tendance à se marier de plus en plus tardivement se poursuit. En 2012, l'âge moyen au premier mariage est de 32,8 ans chez les hommes et de 31,3 ans chez les femmes (figure 3). Depuis 1972, il s'est élevé de 7,4 ans chez les hommes et de 8,1 ans chez les femmes. Les femmes continuent de se marier un peu plus tôt que les hommes, mais comme l'élévation de l'âge au premier mariage a été un peu plus importante chez celles-ci, l'écart entre l'âge moyen des hommes et des femmes s'est légèrement réduit au cours des dernières décennies; il est de 1,5 an en 2012, comparativement à 2,2 ans en 1972.

Les changements dans la propension des célibataires du Québec à se marier et l'augmentation de l'âge auquel ils le font apparaissent clairement à la figure 4. La diminution des taux de primo-nuptialité chez les jeunes dans la vingtaine, hommes et femmes, est particulièrement marquée entre 1982 et 2012. À l'inverse, les taux de nuptialité chez les 35 ans et plus connaissent une légère évolution à la hausse, indiquant un certain rattrapage des mariages à des âges plus avancés. Ce rattrapage est toutefois nettement insuffisant pour compenser les mariages qui ne se font plus chez les plus jeunes, d'où une nuptialité totale qui reste faible.

La nuptialité tend par ailleurs à se disperser davantage à travers les âges. En 1982, plus de la moitié de la primo-nuptialité avait lieu entre 20 et 24 ans chez les femmes et entre 22 et 26 ans chez les hommes. En 2012, les cinq années d'âge où la propension à se marier est la

Figure 3

### Âge moyen au premier mariage selon le sexe, Québec, 1972-2012



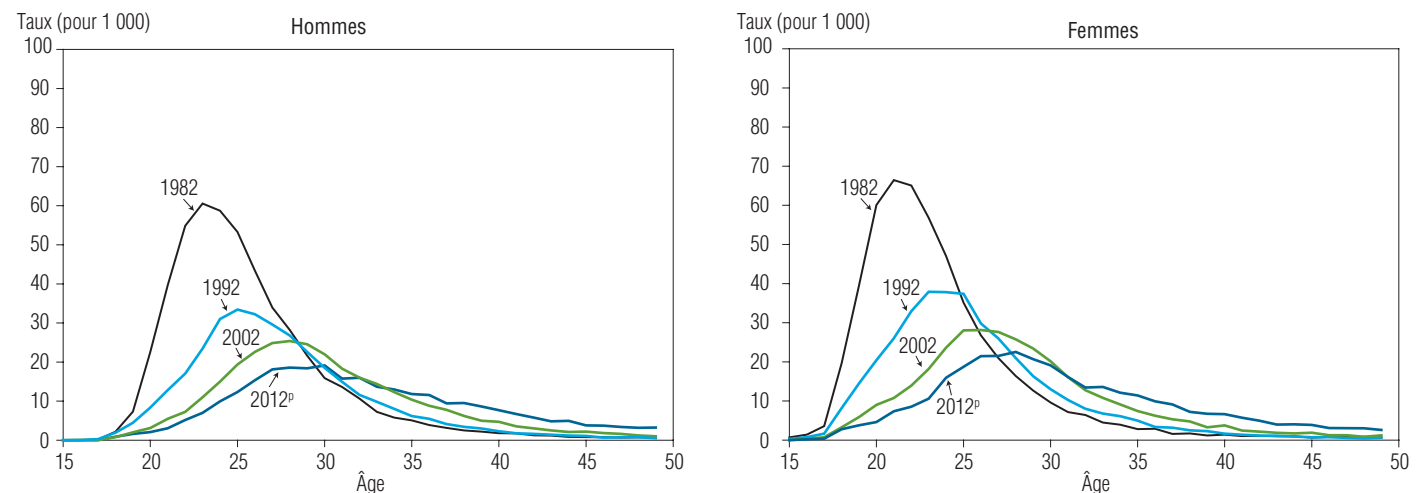
Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont inclus à partir de 2004.

Source : Institut de la statistique du Québec.

plus élevée, soit de 26 à 30 ans chez les femmes et de 27 à 31 ans chez les hommes, ne contribuent plus qu'au tiers de la nuptialité. Cette déconcentration de la nuptialité autour des âges de la formation du couple et de la venue des enfants est une des manifestations du changement de statut et de fonction du mariage. Celui-ci n'étant plus un préalable au début de la vie à deux et à la formation de la famille, il survient maintenant à différentes étapes de la vie d'un couple.

Figure 4

### Taux de primo-nuptialité selon l'âge, par sexe, Québec, 1982, 1992, 2002 et 2012<sup>p</sup>



Note : Les données de 2012 incluent les mariages de conjoints de même sexe.

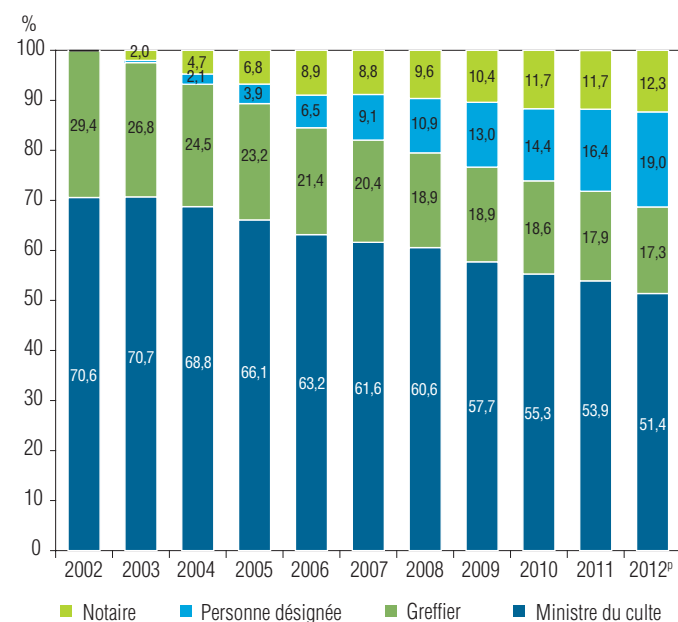
Source : Institut de la statistique du Québec.

## La part des mariages religieux se situe tout juste au-dessus de 50 %

En 2012, la part des mariages religieux, célébrés par un ministre du culte, poursuit sa baisse et se situe à 51,4 % chez les conjoints de sexe opposé (figure 5). Cette part s'est réduite de près de 20 points de pourcentage depuis 2002, soit depuis l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi qui habilite de nouveaux célébrants pour les mariages civils. Outre les greffiers des palais de justice, les notaires et toutes autres « personnes désignées » par le ministre de la Justice du Québec peuvent désormais agir comme célébrant. Les personnes désignées peuvent être un maire ou un fonctionnaire municipal, mais aussi un ami ou un membre de la famille du couple. L'autorisation des mariages civils à la fin des années 1960 avait entraîné un premier mouvement à la baisse des mariages religieux, mais leur part s'était stabilisée autour de 70 % dans la décennie 1990.

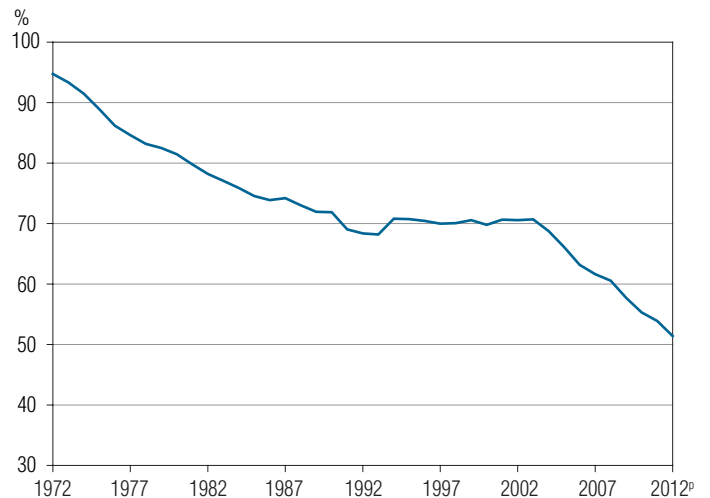
La figure 6 répartit plus en détail les mariages de conjoints de sexe opposé de la période 2002-2012 selon la catégorie du célébrant. On peut voir que si les mariages religieux sont en baisse, c'est notamment parce que les mariages célébrés par une personne désignée connaissent une popularité croissante. Inexistants il y a quelques années, ils représentent 19 % des mariages de 2012. Cette part surpasse celle des mariages officialisés par les greffiers dans les palais de justice, qui baisse à 17 % en 2012. Les notaires comptent quant à eux pour environ 12 % des célébrants des mariages de conjoints de sexe opposé depuis 2010.

Figure 6  
**Mariages de conjoints de sexe opposé selon la catégorie du célébrant, Québec, 2002-2012**



Source : Institut de la statistique du Québec.

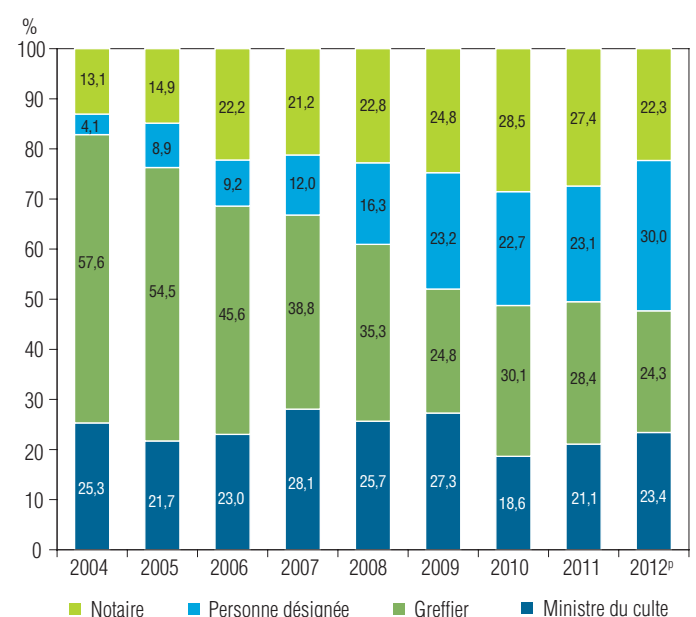
Figure 5  
**Part des mariages religieux, mariages de conjoints de sexe opposé, Québec, 1972-2012**



Source : Institut de la statistique du Québec.

Les mariages célébrés par une personne désignée sont encore plus populaires chez les conjoints de même sexe. En 2012, 30 % des mariages homosexuels ont été officialisés par une personne désignée, une proportion qui dépasse celle des autres catégories de célébrants (figure 7). La part des greffiers, des ministres du culte et des notaires parmi les célébrants de mariages entre conjoints de même sexe se situe entre 22 % et 24 %.

Figure 7  
**Mariages de conjoints de même sexe selon la catégorie du célébrant, Québec, 2004-2012**



Source : Institut de la statistique du Québec.

## L'union civile demeure peu fréquente

En 2002, une nouvelle institution conjugale a été créée au Québec, l'union civile<sup>1</sup>. Celle-ci ne doit pas être confondue avec l'union libre, ni avec le mariage civil. La portée juridique de l'union civile est équivalente à celle du mariage, puisque les droits et les obligations des conjoints unis civilement sont les mêmes que ceux des conjoints mariés. Initialement, l'union civile se distinguait toutefois du mariage en étant ouverte aux conjoints de même sexe. Cette distinction n'existe plus depuis 2004, mais des différences demeurent en ce qui concerne l'âge requis et le processus de dissolution.

Très peu de couples choisissent de s'unir civilement. En 2012, 288 unions civiles ont été enregistrées, soit 228 entre conjoints de sexe opposé et 60 entre conjoints de même

sexe (tableau 1). C'est en 2003 que le nombre d'unions civiles a été le plus important (342). Ce nombre a chuté à 179 en 2004, année où le mariage de conjoints de même sexe est devenu possible au Québec. Il a très légèrement diminué à 172 en 2005, avant de remonter quelque peu au cours des dernières années. En 2003, 80 % des unions civiles liaient des conjoints de même sexe alors qu'en 2012, les proportions sont inversées et 79 % des unions civiles engagent plutôt un homme et une femme.

Depuis leur création en 2002, les unions civiles représentent en moyenne 1 % seulement des unions légalisées chaque année (en additionnant les mariages et les unions civiles). Cette part est toutefois plus élevée dans le cas des unions de conjoints de même sexe, se situant à 10 % en 2012.

Tableau 1  
Mariages<sup>1</sup> et unions civiles<sup>2</sup> selon le sexe des conjoints, Québec, 2002-2012

Année	Mariages				Unions civiles				n	
	Sexe opposé	Même sexe		Total	Sexe opposé	Même sexe		Total		
		2 hommes	2 femmes			Total	2 hommes			2 femmes
2002	21 986	...	...	...	21 986	10	87	69	156	166
2003	21 145	...	...	...	21 145	68	140	134	274	342
2004	21 034	148	97	245	21 279	100	48	31	79	179
2005	21 793	278	173	451	22 244	113	35	24	59	172
2006	21 335	349	272	621	21 956	163	34	19	53	216
2007	21 680	251	216	467	22 147	198	26	17	43	241
2008	21 605	262	186	448	22 053	201	44	25	69	270
2009	22 075	291	222	513	22 588	185	28	26	54	239
2010	22 684	281	234	515	23 199	225	36	19	55	280
2011	22 410	237	256	493	22 903	181	32	27	59	240
2012 <sup>a</sup>	22 961	261	269	530	23 491	228	34	26	60	288

1. Les mariages de conjoints de même sexe sont permis depuis le 19 mars 2004.

2. L'union civile a été instituée en juin 2002.

Source : Institut de la statistique du Québec.

1. Un même projet de loi (n° 84) a créé l'union civile et habilité de nouveaux célébrants pour les mariages civils. Il s'agit de la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation.

Ce bulletin est réalisé par : Philippe Pacaut, démographe  
Direction des statistiques  
sociodémographiques

Direction des statistiques  
sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Claudette D'Anjou, mise en page  
Esther Frève, réviseure linguistique  
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4  
Téléphone : 418 691-2406  
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2013  
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de  
consultation personnelle est interdite sans  
l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)